

MONTBOUCHER-SUR-JABRON

GAZODUC - Réunion de présentation

Le tracé concerne le bassin de Montélimar

Une récente réunion à Montboucher (l'une des dernières parmi la quinzaine programmée sur le sujet) a permis de découvrir le fuseau retenu pour le projet de tracé du gazoduc reliant St-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) à St-Avit (nord Drôme), qui en seront les deux extrémités, comportant les stations de compression et les installations de raccordement au reste du réseau. Cette rencontre (qui a réuni plus de 100 personnes) a fait partie du débat public organisé depuis juin et qui s'est terminé par les réunions de clôture à Chabeuil et sur Avignon, la semaine dernière. Lorsqu'il y a débat public, la décision d'engager ou non l'opération n'est pas encore prise. La Commission de débat public délivrera ses conclusions, et le projet se confirmera ou non. S'il est confirmé, les enquêtes publiques pourraient démarrer en 2011.

Le projet et ses enjeux

Le projet « Eridan » vise à développer les capacités de transport du gaz naturel dans le sud-est du pays, sur l'axe sud-nord. Il se traduirait par un nouveau gazoduc entre deux des principaux nœuds du réseau français, St Martin-de-Crau et St-Avit, en parallèle avec la canalisation déjà existante sur ce tronçon. Ce projet trouve son point de départ dans l'évolution du contexte énergétique et la pers-

pective de nouveaux points d'entrée du gaz naturel sur le territoire français (nouveaux terminaux méthaniers projetés, notamment deux sur Fos, et un projet d'interconnexion par gazoduc entre l'Espagne et la France). « Eridan » permettrait un renforcement des capacités actuelles et une plus grande sécurité d'approvisionnement en offrant plus de choix.

La nouvelle canalisation aurait une longueur d'environ 200 km et serait composée de tubes d'acier de 1,2 m de diamètre environ, à enterrer à une profondeur d'au moins un mètre, pour transporter plus de 20 milliards de m³ de gaz naturel par an à une pression usuelle de 80 bar. Tous les 20 km environ sont prévus des postes de sectionnement, pour assurer la sécurité de l'ouvrage en permettant d'interrompre la circulation du gaz si nécessaire. Enfin au milieu du fuseau (soit plus ou moins dans notre bassin), une réserve foncière devrait être constituée pour pouvoir, si besoin, accueillir plus tard une station supplémentaire de compression du gaz naturel. Le maître d'ouvrage serait l'entreprise GRT gaz (filiale de GDF Suez), qui gère les 4/5^{es} du transport de gaz naturel sur le territoire, soit 32 000 km de gazoducs et 25 stations de compression.

Dans notre région

Sur le bassin de Montélimar, le

« fuseau » de territoire étudié pour le passage du gazoduc (entre 2 et 4 km de largeur sur les 200 km de longueur, en évitant la ligne droite pour sauvegarder des espaces plus urbanisés) pourrait concerner diverses communes selon les multiples tracés possibles pour la canalisation : Marsanne, La Bâtie-Rolland, Puygiron, Montboucher, Espeluche, Roussas. Lors de la réunion à Montboucher, le maire Bruno Almorice a exprimé quelques inquiétudes, notamment en termes sécuritaires : « Ici nous sommes déjà saturés entre l'autoroute, le TGV et le pipeline. Cela paralyse une partie de la commune », et en termes d'urbanisme : « Nous sommes en train de boucler notre PLU et nous devons déjà geler des terrains par rapport au pipeline. Nous craignons qu'il en soit de même pour le gazoduc s'il devait passer chez nous. » Une préoccupation qui rejoint bien évidemment celle de plusieurs de ses collègues, notamment le maire d'Espeluche. Sur la sécurité, Georges Sémandi, directeur du projet « Eridan » a répondu : « Le transport d'énergie par canalisation est le moyen le plus sûr, à condition de se tenir loin des zones construites. » Et pour l'urbanisation justement : « Le PLU et l'urbanisation sont une énorme préoccupation pour nous aussi. » Quant à la proposition de Bruno Almorice d'envisager la construc-



Une partie du nombreux public.

tion du gazoduc « en bordure du canal du Rhône, qui plus est sur des terrains appartenant à la CNR, elle aussi filiale de GDF Suez », là c'est un représentant de la CNR qui a répondu : « La proposition paraît difficilement réalisable en raison des infrastructures et des zones protégées. »

Divers types d'impacts

Le coût du projet est estimé à 500 M €, et serait entièrement financé par GRTgaz. Le chantier se déroulerait sur 18 mois, et le calendrier du projet conduirait à une mise en service fin 2014/début 2015. Une telle réalisation génère des retombées économiques : sur l'investissement total, 200 M seraient consacrées aux travaux qui mobiliseraient jusqu'à 1000 emplois par jour en période de pointe, avec incitation à recourir à la main d'œuvre et aux services locaux. De plus la

présence du personnel, qui réside et consomme sur place, crée aussi des retombées indirectes pour le territoire concerné. Ensuite le coût d'exploitation de la canalisation représente 10 à 15 M par an.

Le projet est pensé pour minimiser les impacts sur les territoires : les traces du chantier s'estompent après quelques mois ; seules restent visibles les bornes et balises de repérage. Une bande de servitude de 10 à 20 m de large est exigée autour de l'ouvrage. Les impacts sur l'agriculture sont temporaires, et les dommages subis par les exploitants réparés ou compensés financièrement. GRTgaz s'engage à remettre en état les lieux impactés par les travaux.

M.-F. T.

Tous renseignements et comptes rendus des réunions publiques sur www.debatpublic-eridan-gaz.org.